



Pôle de compétitivité "Industrie Agro-Ressources" et Réseau consulaire :

Exemple d'une collaboration partenariale au service des PME

Au cours de l'assemblée générale de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Picardie du 13 novembre dernier, une convention de partenariat entre les Compagnies consulaires de Picardie et de Champagne Ardenne et le pôle de compétitivité "Industrie et Agro-Ressources" a été signée.



Les Présidents de la CRCI Picardie, Serge RENAUD, et de la CRCI de Champagne Ardenne, François L CRAVOISIER, souhaitent ainsi marquer leur implication et leur engagement pour permettre à la fois aux entreprises de tirer parti de la dynamique du Pôle IAR mais aussi de mieux faire connaître les opportunités liées aux projets initiés par le pôle.

Les CRCI de Picardie et de Champagne Ardenne, pour le compte du réseau consulaire des deux régions, se sont engagés pour contribuer à l'animation du pôle de compétitivité "Industries et Agro-Ressources" et l'impact de ses actions sur les PME picardes et champardennaises. En apportant un soutien humain et technique à l'association, les compagnies consulaires se donnent les moyens d'atteindre les objectifs fixés par le cahier des charges du pôle de compétitivité et vise à renforcer le partenariat d'ores et déjà existant.

L'apport des CRCI de Champagne Ardenne et de Picardie se traduit par deux objectifs au sein du pôle :

- L'animation d'une plate forme d'intelligence économique ;
- La sensibilisation des entreprises aux innovations possibles à partir des agro-ressources.

Cette convention prolonge l'implication des CCI de Reims-Epernay et de l'Aisne, pour le compte des deux CRCI depuis la création du pôle "Industries et Agro-Ressources" et engage ainsi l'ensemble du réseau consulaire.

Contacts

CCI de l'Aisne - Pascal LEYES - Tél. 03 23 06 02 38 - Courriel : p.leyes@aisne.cci.fr
Association "Industries et Agro-Ressources" - Tél. 03 23 23 25 25 - Courriel : contact@iar-pole.com - www.iar-pole.com

Des pépinières d'entrepreneurs

Le département de l'Aisne rattrape son retard en terme de structures d'accueil aux nouvelles entreprises. Aujourd'hui, les six bassins d'emplois sont en passe d'être équipés de pépinières et/ou d'hôtels d'entreprises.

La dernière structure a été inaugurée le vendredi 15 décembre à Vervins. La pépinière d'entreprises "Créapole" vient renforcer l'hôtel d'entreprises "le Sémaphore" de Buire/Hirson, inauguré cette année et dont l'extension de la seconde partie sera lancée au printemps prochain. Fin novembre, c'est l'hôtel/pépinière d'entreprises "Gouraud" à Soissons qui fut inauguré. Les 3.000 m² de bureaux accueillent, à ce jour, 27 entreprises qui ont déjà créé près de 300 emplois. Pour les dirigeants d'entreprise, "ces structures sont une vitrine, un outil de développement appréciable, un atout pour le développement et la région." "Un pari gagné sur la fatalité", lance Yves DAUDIGNY, le Président du Conseil Général de l'Aisne. "Un symbole pour la région", rajoute Claude GEWERC, le Président du Conseil Régional de Picardie. Lan prochain, ce sera au tour de la pépinière "Cré@tis" de Saint-Quentin, puis de celles de Chauny et de Château-Thierry d'aider à renforcer l'attractivité économique de l'Aisne.



Le Parc Gouraud offre un environnement unique dans l'Aisne apprécié par les Présidents du Conseil Général, Yves DAUDIGNY, du Conseil Régional, Claude GEWERC et de Mme le Préfet de l'Aisne, Evelyne RAITE

Sous l'impulsion de son Président Serge RENAUD et des élus consulaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, partie prenante de ces projets, ne peut que se féliciter d'un tel enthousiasme autour du développement de l'économie et des entreprises.

De plus, la CCI de l'Aisne assure l'animation des pépinières "Créapole" à Vervins et "Les Etomelles" à Villeneuve-St-Germain. Tout semble donc réuni pour que l'Aisne retrouve la voie du dynamisme.



Créapole : la dernière pépinière inaugurée en présence du Sous-Préfet de Vervins, Evelyne GUYON, du Député-Maire Jean-Pierre BALLIGAND et du Président du Conseil Général Yves DAUDIGNY

Contacts

Christine LAMBRECHT - Tél. 03 23 76 75 05 - Courriel : c.lambrecht@aisne.cci.fr

Créer c'est bien, reprendre c'est mieux !

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, un interlocuteur privilégié de la transmission !

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne met en œuvre des actions concrètes en vue de favoriser le maintien et le développement du tissu économique de l'Aisne.

Cédants d'entreprises, nous vous proposons un service dédié à la transmission de votre activité. Le secret de la réussite réside dans l'anticipation de cette échéance ! Aussi n'hésitez pas à nous contacter, afin qu'ensemble nous puissions établir un plan d'actions cohérent qui vous permette d'aborder sereinement chacune des étapes envisagées. Bien entendu nous nous engageons à respecter les principes fondamentaux de notre service : transparence et confidentialité !

Nous vous proposons :

- d'intégrer notre fichier des cédants,
- un partenariat avec le bimestriel Picardie La Gazette formalisé par l'insertion d'un supplément consacré à la transmission. Ce supplément aborde les différents aspects de la transmission et propose un répertoire d'entreprises à céder,
- la gestion d'un fichier de repreneurs d'entreprises alimenté dans le cadre de nos procédures d'accueil à destination des porteurs de projets,
- une nouvelle base de données d'offres de cessions nationales verra bientôt le jour grâce au dispositif "Transcommerce/Transartisanat".

Pour réussir ensemble, trois conseillers sont à votre service !

• Didier PINSSON - Tél 03 23 06 02 15 • Laura JUILLET - Tél. 03 23 04 39 87 • Jean-François de ROUVILLE - Tél. 03 23 04 39 89 • Courriel : uc-stquentin@aisne.cci.fr
Rejoignez-nous sur www.aisneco.com ou sur www.aisne.cci.fr

PORTRAIT D'ENTREPRISE

ADB

éclaire les plus belles scènes du monde

Cette PMI de Marcourt fabrique projecteurs et pupitres de commande de jeux de lumière pour le théâtre et les plateaux de télévisions. Elle a équipé le Bolchoï de Saint-Petersbourg, la Scala de Milan et l'Opéra de Vienne. Elle éclaire à présent le nouvel opéra de Pékin.



Jean-François D'Haussy, fondé de pouvoir «ADB Lighting Technologies»

ADB sont les initiales d'Adrien de BACKER, l'inventeur belge en 1920 du potentiomètre (ou rhéostat) stabilisant l'intensité d'un courant alternatif. ADB grandit à Bruxelles en éclairant les aéroports et les théâtres avant de transférer à Saint-Quentin en 1975 la fabrication de ses projecteurs de scènes théâtrales et de plateaux de télévision.

Dix ans plus tard, Siemens achète ADB. Deux cadres supérieurs, Christian LÉONARD et Jean-François D'HAUSSY, dirigent son unité française lorsqu'en 1997 le groupe allemand décide de se séparer de sa division projecteurs. "Et c'est à nous qu'il a fait appel pour reprendre ADB" raconte Jean-François D'HAUSSY, aujourd'hui fondé de pouvoir de la PMI couvrant 3 500 m² de la zone industrielle de Marcourt.

"Nous étions à la tête de cette usine depuis plus de dix ans. Nous la connaissons bien". Le dossier de reprise a tergiversé jusqu'en 2002. Mais cette année-là, les repreneurs installent enfin le siège social d'ADB Lighting Technologies à Saint-Quentin. Aujourd'hui la PMI qui réalise un chiffre d'affaires annuel aux environs de 20 M€, emploie 101 personnes dont 65 en production à Marcourt.

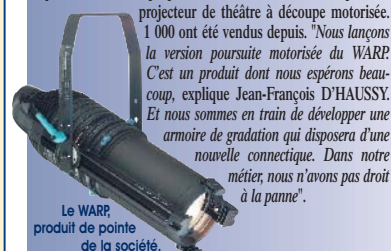
LE NUMÉRO TROIS DANS LE MONDE

Elle a déployé sa force de vente à Paris, à Bruxelles et à Frankfurt sur un marché relativement stable. Cette année, ADB a fabriqué 25 000 projecteurs de théâtre et de télévision, des projecteurs dont la puissance s'étage de 500 W à 5 000 W. L'entreprise conçoit et fabrique de surcroît des gradateurs (beaucoup de sur-mesure) stabilisant les intensités et des pupitres de commandes des jeux de lumières (jeux d'orgues en terme de métier - 400 dans l'année) aux capacités techniques variant de 24 à 3 000 circuits.

"Le n°1 est américain, le n°2 britannique. Le n°3 dans le monde, c'est ADB, affirme fièrement Jean-François D'HAUSSY. Notre force, c'est de travailler avec de grands lieux : les scènes de l'Opéra Garnier ou de l'Opéra Bastille ou les studios de TF1 et de France 2". ADB, qui assure aussi la maintenance de ses appareillages de lumières, peut s'enorgueillir à juste titre de références prestigieuses : la Scala de Milan, le Bolchoï, le Théâtre royal de Madrid, l'Opéra de Genève, etc...

GRAND LUMIÈRE, FAIBLE PUISSANCE

L'exportation retient 85 % du chiffre d'affaires de la PMI. Un record dans l'Aisne. "L'innovation est essentielle à notre progression, souligne le fondé de pouvoir. Nous employons 10 ingénieurs en R & D et notre principe, c'est de rechercher en permanence le rapport idéal entre la plus forte intensité lumineuse avec la plus faible puissance de lampe. Chez ADB, avec une lampe de 575 W, on dispose de la même intensité lumineuse que celle produite par une lampe de 2 500 W de la concurrence". Et c'est ainsi qu'en 2004, ADB a propulsé sur le marché le WARP, le premier projecteur de théâtre à découpe motorisée.



Le WARP, produit de pointe de la société.

ZI Marcourt
02100 ST-QUENTIN
Tél. 03 23 06 35 70
courriel adb@adblighting.com